

Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Les métiers de techniciennes et techniciens supérieurs en « élevage et productions animales » peuvent s'organiser autour de quatre grandes compétences :

- 1) **Conduite d'élevage et /ou conseil en conduite d'élevage, gestion de l'animal et de ses productions** dans le cadre d'ateliers de production
- 2) **Analyse et conseil en conduite de systèmes de productions animales**
- 3) **Management et « ordonnancement » des moyens de production**
- 4) **Conduite d'entreprise ou de systèmes d'exploitation d'élevage sur des territoires et au sein de filières socioprofessionnelles**

De façon synthétique, ces compétences s'organisent autour de capacités à gérer des productions animales et les animaux dans différentes situations. Elles reposent d'abord sur la connaissance des espèces et de leur régime alimentaire (herbivores, granivores, omnivores, carnivores...). Ces deux éléments sont très structurants dans l'organisation des systèmes et dans la conduite des processus de production. Les systèmes et les processus de production intègrent à leur tour les particularités ou interdépendances des productions et les contraintes de la conduite sanitaire, de l'amélioration génétique avec les modes de reproduction, les conditions d'élevage et de détention d'animaux, les aspects environnementaux et le respect des réglementations. Dans des logiques de développement durable et de respect du bien-être animal, les projets d'activités en élevage et en gestion de l'animal en « situations captives », sont « pilotés » au sein d'organisations qui visent à satisfaire les besoins quantitatifs et qualitatifs exprimés par des demandes sur les marchés où se rencontrent des logiques de filières professionnelles et les enjeux du développement territorial.

Par conséquent, une approche comparative des espèces et des systèmes de production permet aux techniciens et techniciennes, de s'approprier des compétences de base pour s'adapter aux évolutions dans le temps ou d'élaborer des projets personnels et professionnels diversifiés. En partant des principales productions existantes au niveau national, il est possible de préciser les fiches de compétences de la façon suivante :

1) Conduite d'élevage et /ou conseil en conduite d'élevage, gestion de l'animal et de ses productions dans le cadre d'ateliers de production

Situations professionnelles significatives	SPS 1 : Conduite de processus de production et gestion d'ateliers d'élevages SPS 2 : Organisation matérielle et logistique des élevages, des bâtiments, équipements SPS 3 : Conduite agronomique et environnementale des espaces de productions extérieurs aux bâtiments d'élevage SPS 4 : Enregistrement et traitement de données de gestion techniques, technico-économiques, sanitaires ou administratives et réglementaires
Buts ou finalités : - Au sein d'ateliers de production ou de systèmes d'élevage préalablement définis, apporter des conseils ciblés ou mettre en oeuvre les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs de production et de valeur ajoutée économique, sociale et environnementale de l'élevage. - Prendre en compte les exigences environnementales, du développement durable, de la sécurité sanitaire et alimentaire, du bien-être animal et de la réglementation dans les activités d'élevage et de gestion de l'animal en situations captives.	
Responsabilité / autonomie : Les consignes de travail fixent le niveau de responsabilité. Le technicien ou la technicienne en élevage met en application ses activités en respectant les règles de conduite d'élevage déterminées par son employeur ou lors de choix de stratégies de production définies entre les associés de l'exploitation. Dans les situations de conseil ou d'appui au développement, il s'agit de pouvoir situer l'élevage en place pour produire des références fiables et apporter des conseils appropriés. L'autonomie est limitée à la réalisation des activités préalablement définies dans le système de production. En situation de conseil elle repose sur le recueil de données, la réalisation de comptes rendus, de production de références, et à l'apport de conseils conformes aux exigences du système de production.	
Environnement de travail : Pour des techniciens en charge d'un élevage, l'environnement de travail est celui de l'entreprise de productions animales ou de gestion d'animaux (pension, service commercial, foire...). Pour les acteurs chargés de conseil ou de développement, l'environnement est aussi celui de l'entreprise mais une partie des activités est réalisée en « service administratif » pour traitement de données, la rédaction de rapports, la production de comptes rendus...ou la préparation des documents de communication et supports de conseils.	
Indicateurs de réussite : - Les animaux sont dans des conditions d'élevage satisfaisantes au regard des règles zootechniques ; - Les décisions ou propositions de décisions sont appropriées aux situations ; - Les actions de « pratiques professionnelles » sont adaptées aux exigences des activités ; - Les performances sont au moins conformes aux objectifs de production ; - Les résultats technico-économiques atteignent au moins les niveaux attendus ; - Les conseils ou les programmes de développement atteignent leurs objectifs ; - Les utilisateurs (agriculteurs, propriétaires d'animaux...) sont satisfaits des services rendus ; La facturation des services rendus n'entraîne pas de contestation.	

Savoir-faire :

- Sélection d'animaux en fonction d'améliorations génétiques espérées ;
- Gestion de l'alimentation, de la nutrition et des ressources alimentaires ;
- Conduite de la reproduction et de la sélection animale ;
- Suivi sanitaire et de l'hygiène des élevages et des animaux
- Conduite de la croissance et du développement des animaux au cours des cycles de production ;
- Conduite agronomique et productions fourragères et mobilisation de ressources alimentaires ;
- Gestion matérielle et des approvisionnements en élevage ;
- Suivi des conditions de détention (et conditions de vie en situations captives) ou de contention des animaux ;
- Gestion et manipulation des animaux dans différentes situations (mises bas, surveillance, prophylaxie, contrôle de performance, estimation, vente, transport,...) y compris en dehors des situations de production ;
- Estimation de la valeur des animaux et mise en marché ;
- Enregistrement et gestion des flux matériels et d'informations.

Principaux savoirs de référence :

- Connaissance des enjeux liés à la satisfaction de la demande sur les marchés en rapport avec les besoins de l'homme, des enjeux de société et environnementaux autour de la « gestion animale en situations captives » ;
- Savoirs juridiques et réglementaires en matière d'élevage, de détention et de commerce d'animaux ou de produits issus de l'élevage ;
- Maîtrise zootechnique (générale et spéciale) affirmée dans le contexte global (technique, économique et social) des contraintes de gestion de l'animal en situations captives ;
- Posséder des éléments de comparaison entre les espèces et les races ;
- Méthodes d'analyse des principaux systèmes de production ou de multiplication animale pour les principales espèces d'animaux concernées par l'élevage ou la gestion en situations captives ;
- Connaissance des ressources nécessaires ou utiles pour l'élevage (eau - alimentation, énergie, moyens sanitaires...) ;
- Génétiques et biotechnologies liées à la reproduction animale ;
- Biotechnologies et techniques nécessaires à la mobilisation des ressources (alimentation, énergie, services externes...) et à valorisation des productions directes ou indirectes (co-produits, sous-produits, déchets...) ;
- Alimentation des animaux et physiologie de la digestion ;
- Conduite de la reproduction par une connaissance de la physiologie et de l'anatomie des animaux, la maîtrise des techniques ;
- Connaissances sanitaires et en hygiène
- Anatomie et physiologie comparée ;
- Enregistrement et traitement de données ;
- Types de production et des potentiels de résultats (analyse comparative de résultats) ;
- Connaissances des risques et des effets de l'élevage ou de la présence animale ;
- Organisation du travail dans des systèmes d'élevage ;
- Contention et manipulation d'animaux ;
- Notions de sécurité des biens, des personnes et des animaux ;
- Règles à respecter pour assurer le bien-être animal.

Savoir-faire consolidés par l'expérience :

- Analyse de l'animal dans son contexte de détention, de gestion et de production ;
- Identification des systèmes de production mis en place par l'éleveur ou un groupe de professionnels (groupement de producteurs, firmes en intégration, filières..) pour pouvoir établir des comparaisons, prendre des décisions, et construire des méthodes de conseil ;
- Analyse des stratégies mises en place pour le développement de l'élevage et des productions ou la gestion de l'animal dans différentes situations ;
- Coordonner des activités, accompagner des décisions et prendre des décisions ;
- Conduite des processus de production ;
- Gestion de la croissance et du développement des animaux ;
- Estimation et classement des animaux et des productions ;
- Identifier les résultats ; les analyser dans différents contextes ;
- Identifier des espèces et des particularités de races ou de types d'animaux ;
- Facteurs de production et leurs incidences potentielles sur les résultats ;
- Intervenir ponctuellement ou localement dans un élevage avec une représentation du système global de production ;
- Intervention en élevage, manipulation et contention des animaux en respectant les règles de sécurité et du bien-être animal ;
- Maîtriser les bases du développement durable ;
- Gestion environnementale des productions et dans le cas de la détention d'animaux ;
- Sécurité alimentaire ;
- Sécurité sanitaire.

Comportements professionnels :

- Etablir des rapports de confiance et « de référence » entre éleveurs, ou propriétaires d'animaux, et services d'appui ou de conseil en élevage ;
- Adopter un comportement responsable dans ses rapports aux animaux, aux élevages, avec les acteurs des filières et au regard de l'environnement.
- Fixer des objectifs de production et raisonner les moyens de les atteindre selon une éthique, voire une déontologie, d'éleveur ou de conseiller ;
- Avoir une réflexion dans ses rapports aux animaux et à leurs productions, approcher des animaux, les observer et les mettre en état de confiance vis à vis de l'homme et de leur environnement de production ;

2) Analyse et conseil en conduite de systèmes de productions animales	
Situations professionnelles significatives	SPS 5 : Choix de systèmes d'élevage et de conduite de systèmes de production animale (ou d'activités impliquant des animaux) selon des logiques de développement durable et de prise en compte du bien-être animal SPS 6 : Valorisation des ressources et mise en marché des productions, des produits, des services, des coproduits, des sous-produits et des déchets ou effluents de l'élevage en situant l'action au sein des filières et sur les territoires SPS 7 : Recherche d'autonomie et valorisation des ressources internes dans la mise en œuvre des systèmes de production et dans la maîtrise des risques SPS 8 : Productions de références en recherche et développement, mise en œuvre d'innovations en élevage et dans les modes de mise en marché par la veille technique, technologique, technico-économique, économique, scientifique, juridique et réglementaire SPS 9 : Evaluation de l'impact et des risques liés aux animaux et à l'élevage sur la santé humaine, l'environnement, la gestion sanitaire ou l'hygiène SPS 10 : Suivi - qualité et contrôle des performances des productions, des produits, des systèmes de valorisation ou de maîtrise de l'impact de la présence « animal ou de l'élevage » et des conditions de production (liens entre productions – filières – territoires – responsabilités)
Buts ou finalités : - Mettre en œuvre le pilotage stratégique des élevages et de la « gestion animale » dans les entreprises et sur les territoires ; - Produire des supports d'aide à la décision et construire des démarches de conseil technique pertinentes pour des systèmes de production existants ou dans la définition de nouveaux systèmes selon des projets à mettre en œuvre (dont les projets de création d'élevages nouveaux, projets de diversification, ou d'installation en agriculture... font partie) ; - Anticiper les évolutions techniques, technico-économiques, socio-économiques et juridiques, par la veille et la production de références ; - Anticiper les risques et les coûts économiques, sociaux et environnementaux des activités.	
Responsabilité / autonomie : Les responsabilités sont celles « d'un éleveur » qui souhaite créer ou développer durablement une (ou des) activité (s) et de conseillers ou conseillères capables d'apporter un appui au développement d'élevages ou de conditions de détention d'animaux. Celles de conseillers ou d'agents de développement sont définies par le « conseil en agriculture » et se limitent à l'acceptation de propositions ou non par le bénéficiaire du service. L'autonomie est celle d'un éleveur, d'un conseiller ou d'un agent de développement en charge de dossiers pour définir et mettre en œuvre des systèmes de production (ou partie de systèmes) selon des stratégies et des univers de contraintes spécifiques à l'élevage ou à la détention d'animaux dans différentes situations.	

Environnement de travail :

L'environnement de travail est celui de l'entreprise d'élevage ou de gestion d'animaux ; le service administratif de mise en œuvre du conseil ou du contrôle en élevage.

Pour les activités liées à la gestion de projet :

Le travail d'analyse et conception de systèmes de production se situe en lien avec, ou dans, l'environnement de l'entreprise ; dans des organismes professionnels ou administratifs ou commerciaux afin de pouvoir réaliser des diagnostics de territoires et des études de filières ou des analyses d'études de marchés.

Pour la part des activités liées à la création de supports d'aide à la décision :

Le travail est réalisé dans l'entreprise et au bureau ou en « service administratif » pour la veille, le recueil et le traitement de données, la rédaction de projets, la production de comptes rendus...ou la préparation des documents de communication et supports de conseil.

Pour ce qui concerne la gestion quotidienne ou le conseil :

L'intervention ou le travail dans les systèmes de production se réalise sur le terrain en activité seul ou en équipe.

Indicateurs de réussite :

Les diagnostics et propositions sont recevables pour faire des choix d'évolutions de systèmes existants et dans le cadre de choix de création d'activité ou d'évolution de systèmes : diversification, spécialisation, réorientation d'activités, recherche de valeurs ajoutées : économique, sociale et environnementale supplémentaires.

Les systèmes proposés ou les modifications de systèmes mettent en avant des économies de moyens techniques ou l'optimisation de l'utilisation des facteurs de production et la recherche de systèmes les plus autonomes possibles dans leur fonctionnement (logiques de développement durable).

Savoir-faire :

- Caractériser des situations d'élevage ou de détention d'animaux sur les territoires, dans les entreprises d'élevages ou de détention d'animaux et dans les filières professionnelles ;
- Analyser les contextes de développement d'élevages ou de la détention d'animaux (études de faisabilité) ;
- Identifier l'univers des contraintes liées à l'élevage, à la détention d'animaux et à l'élaboration des produits et services (espèces, races, réglementations, environnement, nature des productions, exigences de sécurité,...) ;
- Identifier différentes stratégies possibles de développement d'élevages ;
- Proposer des alternatives aux techniques mises en œuvre ou proposer différents types de conduites d'élevage ;
- Fixer des objectifs de production : multiplication d'animaux, élaboration de produits et services avec des animaux ;
- Définir les différentes composantes de systèmes d'élevage (cheptel, bâtiments, matériels, équipements, organisation du travail et ressources nécessaires aux élevages et à la détention d'animaux) ;
- Identifier et situer techniquement et économiquement les différentes productions et modes d'élaborations de produits avec leurs atouts et contraintes ;
- Faire l'inventaire des ressources possibles (main d'œuvre, eau, espaces, bâtiments, alimentation, énergie, services, structures professionnelles...) pour développer des élevages et valoriser les animaux et leurs productions dans différents contextes donnés ;
- Identifier différents positionnements possibles des activités d'élevage dans les filières professionnelles et commerciales ou sur des territoires ;
- Identifier différents systèmes possibles de valorisation des productions, des produits, co-produits, sous-produits et déchets et effluents ;
- Evaluer les facteurs de risques en élevage et identifier les moyens de les maîtriser ;
- Faire des choix techniques de valorisation des productions et de mobilisation de ressources ;
- Analyser les marges de manœuvre techniques possibles dans la conduite des élevages, des modes d'approvisionnements, dans la conduite des systèmes fourragers et en matière d'investissement pour optimiser l'autonomie des systèmes de production ;
- Produire des références, les utiliser et les diffuser (références techniques, technico-économiques, juridiques et réglementaires dans le cadre du conseil ou dans le cadre de la prise de décision) ;
- Proposer et mettre en œuvre des innovations en élevage et en détention d'animaux ;
- Mettre en œuvre et gérer des « systèmes qualité » et les moyens de réguler les processus de production ;
- Evaluer et contrôler des systèmes d'élevage, des processus de production et des produits et services ;
- Valoriser des références dans les activités de conseil ou les exploiter pour prendre des décisions.

Principaux savoirs de référence :

- Mise en application des activités de gestion et de conception de systèmes d'élevage en respectant les règles de conduite d'élevage proposées par les différents champs techniques explorés par la zootechnie, les sciences économiques et de gestion, les méthodes d'organisation et de suivi logistique, selon les contraintes réglementaires en vigueur ;
- Connaissances techniques et agronomiques liées aux filières de production ;
- Gestion de systèmes fourragers ;
- Systèmes de certification ;

-Savoir-faire consolidés par l'expérience :

- Faire des choix ou mettre en œuvre des outils et des méthodes de travail adaptés à la prise de décision techniques et technico-économique ;
- Réaliser des diagnostics et études de faisabilité pour développer des élevages ou des activités impliquant l'animal ;
- Adapter les productions ou les produits et services en fonction des exigences des marchés et d'exigences d'améliorations économiques, sociales et environnementales ;
- Identifier les risques et mettre en place des dispositifs pour les maîtriser ;
- Proposer des choix stratégiques ou faire des choix de systèmes de production (savoir prendre des décisions) selon des orientations générales ;
- Contrôler les productions, produits, sous-produits, déchets, et fonctionnement des systèmes mis en place pour les traiter ou les valoriser ;
- Maîtriser les situations de conseil ;
- Mettre en œuvre des actions de communication et d'information ;
- Réaliser des actions de médiation ;
- Animer ou suivre la mise en œuvre de projets ou d'actions, dans des entreprises, sur des territoires et au sein de filières professionnelles.

Comportements professionnels :

Le conseiller, la conseillère, l'agent de développement ou l'éleveur est capable d'apprécier les conséquences des décisions et de maîtriser les situations de conseil pour d'adapter ses méthodes de travail selon une approche globale des systèmes de production animale.

3) Management et « ordonnancement » des moyens de production	
Situations professionnelles significatives	SPS 11 : Organisation du travail et management d'équipes ou/et travail en commun et gestion des travaux et des activités en élevage (gestion des ressources internes et externes) SPS 12 : Gestion technique et technico-économique des approvisionnements, des bâtiments d'élevage, des matériels, des équipements et maîtrise environnementale de l'activité d'élevage (gestion des moyens techniques en relation avec les moyens humains)
Buts ou finalités : - Organiser les situations de travail spécifiques à l'élevage, aux productions fourragères et à l'approvisionnement des structures de production et de valorisation en élevage. - Mobiliser les moyens techniques et humains nécessaires aux systèmes de production, à la gestion d'animaux en situations captives, et à la conduite d'élevage ; - Gérer des partenariats internes et externes (coopérations internes en organisation du travail, entreprises de travaux agricoles, services vétérinaires, services aux élevages,...) et des actions en commun (CUMA, groupements de producteurs, commercialisation collective...).	
Responsabilité / autonomie : La responsabilité est celle « d'un éleveur » , de techniciens, en charge d'agir au quotidien dans un élevage pour réaliser les différents travaux et mettre en œuvre les activités ; développer durablement l'activité d'élevage dans l'entreprise, les filières et sur les territoires.	
Environnement de travail : L'environnement de travail est celui de l'entreprise d'élevage ou de gestion d'animaux. Pour les actions de conseil et de développement, l'entreprise est un lieu fréquent de travail ou d'observation mais également en bureau et services administratifs (organisation, planification, enregistrements,...). L'intervention de conseil ou la réalisation de travaux se réalise sur le terrain de l'élevage, sur des chantiers, en activité isolée ou en équipe.	
Indicateurs de réussite : - Les plannings et la répartition des tâches sont respectés ; - Les personnels de l'organisation et de ses partenaires peuvent travailler selon des consignes adaptées et des conditions de sécurité satisfaisantes ; - Les activités d'élevage et de production fourragère sont mises en œuvre avec des moyens adaptés, dans des conditions techniques et économiques en cohérence avec les objectifs de l'organisation et du système en place ; - Les coûts de production sont maîtrisés et la valorisation des ressources est assurée.	
Savoir-faire : - « Faire vivre » et fonctionner les systèmes d'élevage selon l'organisation et la planification établies dans la perspective de réaliser les travaux et activités pour atteindre les objectifs qui leur sont fixés ; - Mobiliser et gérer les moyens de production en fonction des besoins des systèmes d'élevage, des ateliers, et des engagements vis à vis de partenaires ; - Organiser le travail en fonction des objectifs, des contraintes ; - Donner des consignes et répartir les tâches en fonction des compétences ; - Mettre en œuvre la planification des activités ; - Permettre aux acteurs externes à l'entreprise ou aux partenaires de l'élevage de réaliser les activités ou de participer aux différentes activités en fonction de leurs missions, de leurs capacités et de leurs compétences ;	

- Prendre des décisions au bon moment et les faire respecter ; - Gérer les risques et la sécurité dans le travail ; - Développer la coopération interne et externe aux services et aux entreprises ; - Rédiger des consignes et les faire appliquer.
Principaux savoirs de référence : - Organisation de chantiers ; - Connaissance des intrants, équipements et matériels ; - Organisation du travail ; - Economie et législation du travail ; - Communication en situation de travail ; - Connaissance de l'action en commun et des conditions de mobilisation de partenaires ; - Animation d'équipes ; - Gestion des conflits ; - Interventions en situation dégradée ; - Négociation médiation dans différentes situations ; - Connaissance technique des ressources (matériels, action en commun, services aux entreprises...) ; - Appréciation des coûts et de la cohérence entre les facteurs mobilisés.
Savoir-faire consolidés par l'expérience : - « Ordonnancer » les moyens des systèmes de production afin qu'ils puissent fonctionner dans de bonnes conditions techniques et sociales avec un objectif de fluidité des activités (respect de délais, régularité, quantité et qualité des intrants et des produits, disponibilité des équipements, disponibilité des partenaires et prestataires...). - Apprécier les situations selon une approche globale des systèmes et des processus de production ; - Coordonner des partenaires ; - Animer des dispositifs d'action en commun en élevage sur des territoires ; - Gérer les flux d'informations et de matières, les analyser pour prendre des décisions ; - Mettre en œuvre la logistique adaptées aux exigences des situations de production et de travail ; - Suivre les indicateurs d'activité pour pouvoir agir en cas de dysfonctionnement ;
Comportements professionnels : - Développer des aptitudes à la coopération (entreprises agricoles sociétaires...) à la négociation, à l'anticipation des besoins et des risques ; - Savoir mobiliser des partenaires ; - Faire preuve d'autorité.

4) Conduite d'entreprise ou de systèmes d'exploitation d'élevage sur des territoires et au sein de filières socioprofessionnelles	
Situations professionnelles significatives	SPS 13 : : Conduite des projets technico-économiques en élevage, dans l'entreprise, dans des filières professionnelles et sur des territoires SPS 14 : Participation à la vie de l'organisation, au suivi administratif, fiscal, comptable et de gestion de l'organisation, contribution à la gestion des ressources humaines, à la communication interne et externe de l'organisation SPS 15 : Conseil, implication professionnelle et territoriale de l'éleveur ou du technicien et technicienne: prise de responsabilités, implication dans le développement des filières et des territoires
Buts ou finalités : - Faire vivre des projets d'entreprises dans des filières de production et sur des territoires ; - Mettre en œuvre des plans d'actions dans l'organisation ou contribuer à faciliter l'évolution des filières et des territoires ; - Permettre aux acteurs de l'entreprise ou aux partenaires de l'élevage de s'impliquer dans le développement de l'entreprise, des filières et des territoires ; - Permettre aux acteurs de l'entreprise ou aux partenaires de l'élevage de s'impliquer dans le développement de l'entreprise, des filières et des territoires ; - Assurer le suivi de la gestion des activités dans l'organisation ; - Aider à prendre des décisions.	
Responsabilité / autonomie : La responsabilité est celle « d'un éleveur » , de techniciens, en charge de développer durablement l'activité d'élevage dans l'entreprise, dans la filière de production et sur des territoires.	
Environnement de travail : L'environnement de travail est celui de l'élevage et du service administratif de l'organisation.	
Indicateurs de réussite : - Participation à la mise en œuvre de projets en apportant ou en proposant des solutions techniques, économiques et organisationnelles pertinentes ; - Apport de documents ou de supports adaptés aux activités et aux objectifs de l'organisation ; - Repérage des indicateurs de gestion et de suivi économique, fiscal et administratif ; - Situations de communication et de conseil structurées de façons cohérentes pour atteindre leurs objectifs ; - Participation à la vie de l'organisation et conduite d'actions ciblées favorables au développement de « l'entreprise d'élevage » et de la filière.	

Savoir-faire :

- Conduire des actions spécifiques ou participer à la mise en œuvre de projets d'entreprises dans des filières de production et sur des territoires ;
- Mettre en œuvre des plans d'actions dans l'organisation ou contribuer à faciliter l'évolution des filières et des territoires ;
- Permettre aux acteurs de l'entreprise ou aux partenaires de l'élevage de s'impliquer dans le développement de l'entreprise (ou plus globalement des organisations), des filières et des territoires ;
- Assurer le suivi de la gestion des activités dans l'organisation ;
- Apporter un appui à la prise de décision ;
- Gérer les aides publiques ;
- Assurer l'accueil sur les lieux de production ou de détention d'animaux ;
- Organiser les services impliquant des animaux ;
- Contribuer à la communication interne et externe.

Principaux savoirs de référence :

- Economie agricole ;
- Organisation des filières professionnelles, des interprofessions et des territoires ;
- Organisation administrative et professionnelle du secteur ;
- Connaissance de partenaires en coopération internationale ;
- Conduite de projet ;
- Approche globale de l'organisation ;
- Conception ou adaptation d'outils de conduite de projets (diagnostic, étude, enquête, audit, contrôle, évaluation...)
- Exploitation et traitement de données ;
- Gestion technico-économique et financière ;
- Bases sur le contrôle interne ;
- Réglementations nationales et communautaires en agriculture (aides liées à la PAC, environnement, échanges commerciaux...)
- Bases minimales en informatique pour utiliser les principaux logiciels (traitement de texte et traitement de données qualitatives et quantitatives, analyse de gestion...) ;
- Méthodes rédactionnelles (compte rendu, synthèse...) ;
- Communication.

Savoir-faire consolidés par l'expérience :

- Prise de décision et accompagnement de décisions ;
- Conduite de réunions et mise en œuvre d'animations internes à l'organisation, dans le cadre d'une filière ou sur un territoire (animations techniques et technico-économiques en élevage, productions animales, productions fourragères...) ;
- Pilotage d'actions de modernisation spécifiques (mises aux normes, organisations collectives de production et de mise en marché, de systèmes d'approvisionnement...).

Comportements professionnels :

Faire preuve d'engagement dans le développement de l'organisation, des filières et des territoires, et montrer une capacité à s'adapter et à gérer le changement.